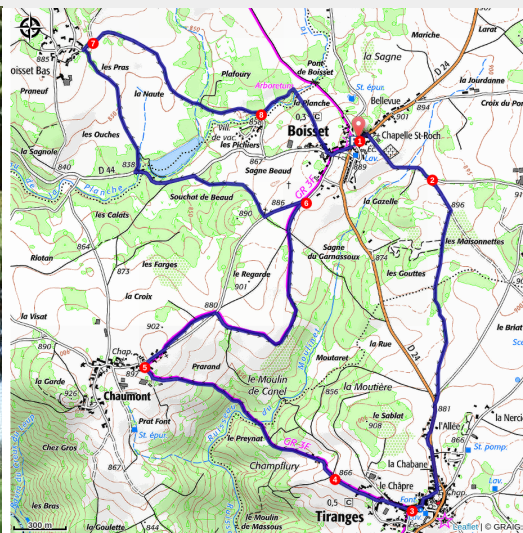


PR661 Le moulin de Canel

Gorges de la Loire - Boisset



(OTIMVR)



Dissimulées dans la verdure, le long d'un petit cours d'eau nommé le Moulinet, les églises et chapelles des communes de Boisset et Tiranges se laissent admirer. Sur la fin du parcours, vous traverserez l'arboretum et son « village perché ».

Arboretum et cabanes perchées

L'arboretum de la Planche permet de découvrir la richesse environnementale de la région sur un mode ludique et pédagogique. Il se divise en trois parties : une est plantée uniquement de feuillus et de résineux, les deux autres se composent d'arbres et arbustes à baies comestibles (myrtilles, cassis, sureau noir, framboisier...) ou non (if, houx...). Il a été réalisé en partie par des enfants dans le cadre de l'école de Boisset.

À proximité de l'arboretum se trouve le « village perché » : un espace de loisirs d'arbre en arbre.

Le parcours, un ensemble de cabanes avec franchissement ludique pour les enfants par

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 3 h

Longueur : 10.8 km

Dénivelé positif : 219 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Boisset

Arrivée : Boisset

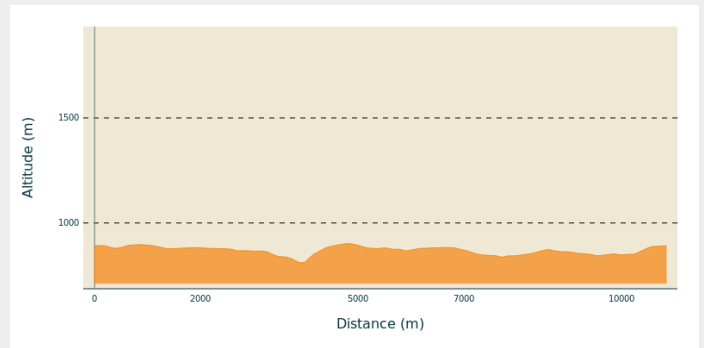
Balisage : — PR

Communes : 1. Boisset

2. Tiranges

3. Saint-Pal-de-Chalencon

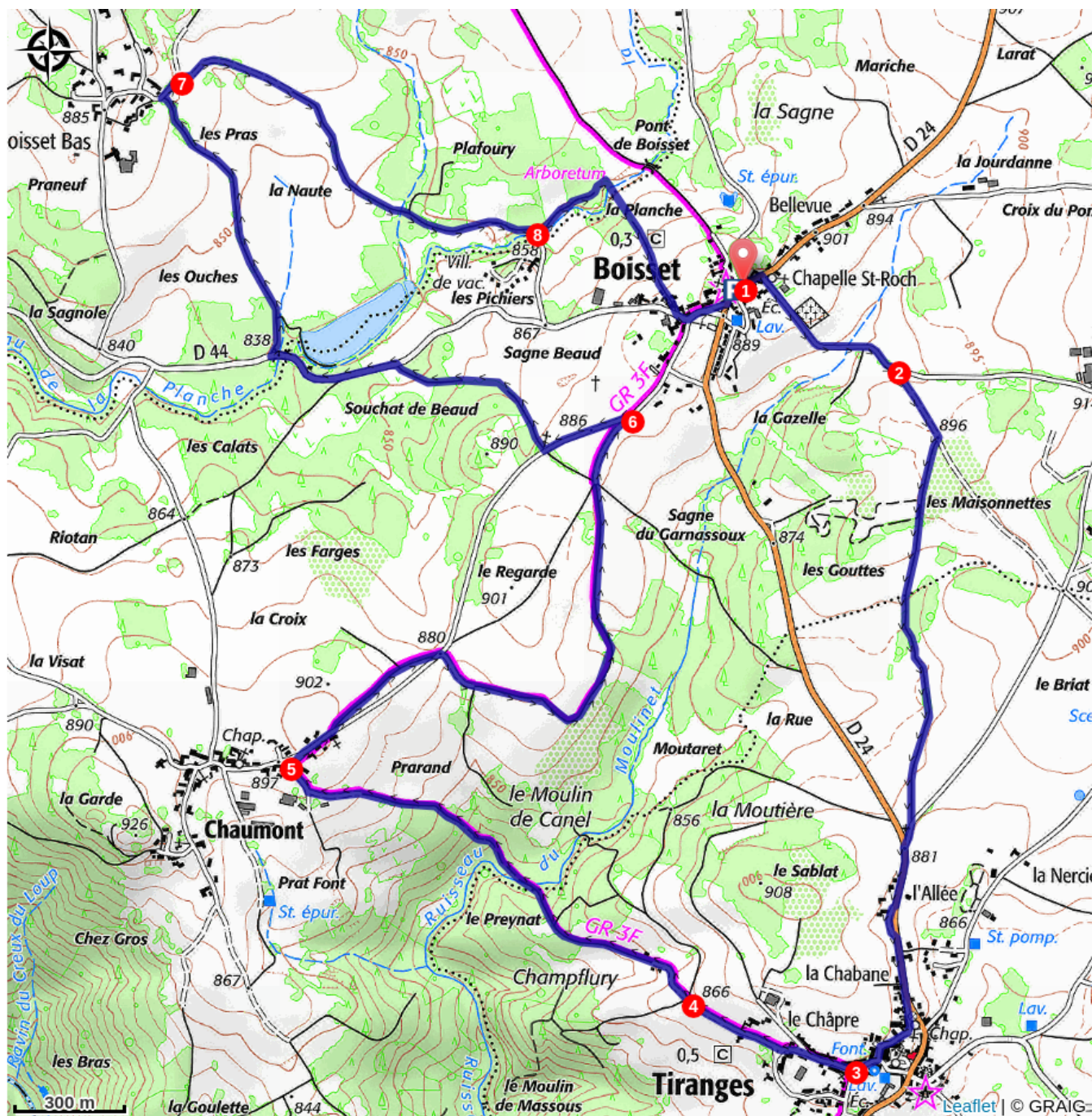
Profil altimétrique



Altitude min 811 m Altitude max 902 m

1. Dos à l'église, prendre la rue principale à gauche. À la chapelle Saint-Roch, tourner à droite et suivre la route sur 600 m.
2. Bifurquer sur le large chemin à droite et continuer en droite ligne entre les terres agricoles. À la fourche, partir à droite. Parvenir à l'entrée de Tiranges. Prendre à droite la rue de la Chabanne (*chapelle Notre-Dame*). Elle oblique à droite. Emprunter la rue des Verdiers à gauche puis à droite la rue du Chappre.
3. À la croix, continuer à droite vers Le Chappre. À la fourche marquée par de grands arbres, poursuivre à gauche, puis emprunter la rue des Billards à droite.
4. À l'intersection, continuer tout droit. Le chemin descend dans le vallon du Moulinet. Rester sur le chemin principal et franchir le ruisseau à gué. Sur l'autre versant, ignorer un chemin herbeux à droite, grimper et, aux maisons de Chaumont, aller tout droit.
5. Emprunter la route à droite sur 150 m, puis le chemin parallèle à gauche. Retrouver la route sur 50 m, puis s'engager sur le second chemin à droite. À l'intersection, continuer tout droit.
6. Suivre la route à gauche sur 250 m. À la croix, prendre le sentier herbeux à droite. Emprunter la D 44 à gauche sur 200 m, puis entrer dans le bois par le chemin de terre à droite. Continuer en lisière par le chemin à gauche. À l'entrée de Boisset-Bas, tourner à droite.
7. À la fourche, persévérer à droite. Ignorer le chemin à gauche et parvenir au niveau du ruisseau.
8. Quitter le chemin principal pour le sentier à gauche. Il traverse l'arboretum et le « village perché ». Passer le petit pont pour remonter vers Boisset. Suivre la D 44 à gauche sur 50 m. Tourner à gauche pour retrouver le point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Boisset, à 20 km à l'ouest de bas-en-Basset par les D 12 et D 24.

Parking conseillé

Place de l'église.